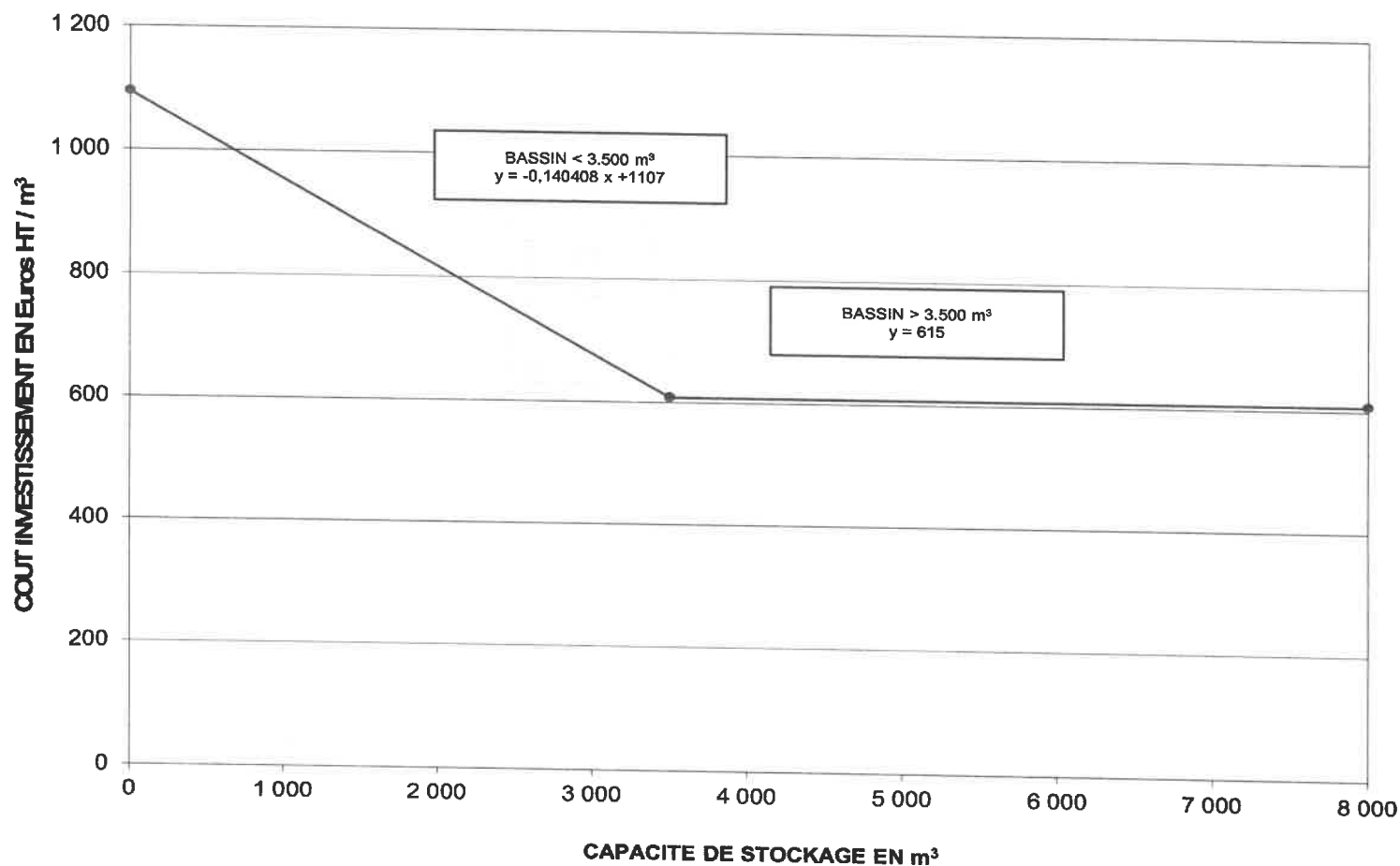


ANNEXE 1

Etablissement des coûts de référence -
Année 2018 - Indice de référence TP01 Avril 2017

COUTS DE REFERENCE DES BASSINS DE STOCKAGE-RESTITUTION - Xème PROGRAMME

Le dépassement de ces coûts doit être expliqué par des contraintes particulières



—●— BASSIN DE STOCKAGE-RESTITUTION

Le coût du bassin de stockage-restitution comprend :

- les frais annexes (l'achat de terrain, les études géotechniques, la Coordination Hygiène et Sécurité, les bureaux de contrôle, les branchements PTT, EDF, eau potable),
- les études d'exécution,
- le terrassement (déblais remblais, évacuation éventuelle des déblais),
- les fondations spéciales,
- le rabattement de nappe,
- le poste d'alimentation et/ou de restitution,
- le dispositif de nettoyage du radier,
- la couverture éventuelle,
- la désodorisation éventuelle,
- la démolition éventuelle,
 - les voiries,
- l'option architecturale et paysagère,
- les essais d'étanchéité et/ou de rinçage.